



Conseil de  
l'Union européenne

Bruxelles, le 13 juin 2022  
(OR. fr)

9898/22

ENER 282

**NOTE**

---

Origine: Secrétariat général du Conseil  
Destinataire: Comité des représentants permanents/Conseil  
Objet: Situation énergétique dans l'UE dans le contexte de la guerre en Ukraine  
- Échange de vues

---

**Note de cadrage - Conseil TTE (énergie) du 27 juin 2022**

Depuis le début de la guerre en Ukraine, plusieurs instruments ont été proposés pour répondre aux enjeux de sécurité d'approvisionnement de l'Union européenne, tels que la plateforme d'achats conjoints de gaz ou le règlement relatif au stockage de gaz. Ceux-ci s'ajoutent aux mécanismes de coordination et solidarité déjà existants, notamment dans le cadre du Règlement sur la sécurité d'approvisionnement en gaz. Le Groupe de Coordination du Gaz et la Commission ont fait une première analyse des risques et de l'état de préparation des États membres et au niveau européen, que ce soit pour assurer des approvisionnements alternatifs ou pour réduire la demande.

Les Conseils TTE (énergie) du 28 février et du 2 mai ont permis des échanges de vues sur l'état de la situation d'approvisionnement et sur le niveau de préparation de l'UE. Le 18 mai, la Commission a présenté le plan REPowerEU visant à rendre l'Europe indépendante des combustibles fossiles russes bien avant 2030, compte tenu de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, à travers une action européenne conjointe en faveur d'une énergie plus abordable, plus sûre et plus durable. Le Conseil Européen du 30 et 31 mai 2022 a indiqué que dans un esprit de solidarité européenne, il convient d'améliorer la préparation à d'éventuelles ruptures majeures de l'approvisionnement ainsi que la résilience du marché gazier de l'UE, en particulier en convenant rapidement d'accords de solidarité bilatéraux et d'un plan d'urgence européen coordonné, ce qui devrait permettre d'atténuer les effets de ruptures majeures de l'approvisionnement. Ce plan, compte tenu du règlement européen sur la sécurité d'approvisionnement, des actions coordonnées nouvelles déjà entreprises concernant les approvisionnements alternatifs et le stockage, pourrait en particulier coordonner la réduction de la demande pour prévenir et/ou pendant une crise d'approvisionnement.

Ce débat ministériel permettra de faire le point sur les actions supplémentaires possibles en termes de préparations dans le secteur du gaz naturel, en particulier dans la perspective de la prochaine saison de chauffage.

Les Ministres seront invités à s'exprimer plus particulièrement sur deux questions :

- 1- Quelle est votre analyse de votre situation spécifique actuelle et de la situation de l'Union européenne au regard des derniers développements dans le secteur du gaz naturel ?
  - 2- Quelles actions supplémentaires seraient utiles pour renforcer le niveau de préparation de l'UE dans ce secteur, y compris celles à inscrire dans le plan d'urgence européen coordonné en ce qui concerne la demande avant et pendant une crise d'approvisionnement, en vue de la prochaine saison de chauffage ?
-